

LES MARTYRS DU S.T.O.

INTRODUCTION : LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Avant l'instauration du Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en 1943, deux formes de détention forcée existaient déjà sur le territoire de l'Allemagne Nazie, dans des conditions très différentes. Depuis la prise de pouvoir par Hitler (1933) existaient les camps de concentration, destinés d'abord à tous les opposants au régime, puis à différents groupes de déportés – majoritairement les Juifs, mais aussi les Tziganes, les Roms, les homosexuels ... Parmi ces déportés se trouvaient aussi un grand nombre de prêtres catholiques, d'abord des prêtres et religieux allemands opposés au nazisme, puis, après 1939, beaucoup de prêtres (et d'évêques) polonais. Beaucoup parmi eux se retrouvèrent au camp de Dachau, qui avait sa « baraque des prêtres ». Inutile de dire que toute manifestation religieuse y était strictement interdite, même si des activités clandestines furent parfois possible, y compris l'ordination sacerdotale d'un diacre allemand déporté, Karl Leisner, à Dachau, en décembre 1944, par l'évêque de Clermont, Mgr Piguet, lui aussi déporté.¹ Le plus connu parmi ces religieux déportés est saint Maximilien Kolbe, mais depuis 1985 une soixantaine d'ecclésiastiques déportés ont été béatifiés, ainsi que des religieuses, comme la carmélite allemande Thérèse-Bénédictine de la Croix, c'est-à-dire la philosophe Edith Stein.

Bien différent était le sort des soldats prisonniers de guerre depuis la défaite de 1940 ; ils se répartissaient entre Oflags (pour les officiers) et Stalags (pour les sous-officiers et hommes du rang). Sur les 1.800.000 prisonniers français, il y avait de 2000 à 3000 prêtres, mobilisés en 1939, et autant de séminaristes et jeunes religieux non encore prêtres. La Convention de Genève, signée en 1929 par la France et l'Allemagne, prévoyait pour les prisonniers de guerre la libre possibilité de pratiquer leur religion ; l'Allemagne Nazie respecta avec beaucoup de réticences ces conventions, mais à partir de juillet 1940 une aumônerie générale des prisonniers de guerre put s'organiser autour d'un prêtre du diocèse de Saint-Dié, Jean Rodhain, qui sera après la guerre le fondateur du Secours Catholique. L'aumônerie de l'abbé Rodhain envoya dans les camps de prisonniers ce qui était nécessaire pour célébrer la messe (3000 valises-chapelles !) Malgré de nombreuses restrictions de la part des autorités allemandes, et des disparités locales, une activité religieuse minimale pourra s'exercer dans ces camps.

La question des travailleurs du STO se présentait très différemment. A partir du début de 1941 les allemands commencèrent à requérir des travailleurs français pour partir en Allemagne comme travailleurs « volontaires ». Les exigences augmentèrent encore en mai 1942 : le Reich demanda à l'Etat Français 150.000 ouvriers qualifiés – en échange, on promettait la libération de 50.000 prisonniers, promesse qui ne fut naturellement pas tenue. Le 11 novembre 1942 la ligne de démarcation était abolie, la totalité du territoire français occupée, et le régime de Vichy dirigé par Pierre Laval entra dans une phase de collaboration de plus en

¹ Mgr Piguet avait exigé que tous les rites soient respectés. Tout fut fabriqué clandestinement dans le camp ; il fallut obtenir, toujours secrètement, l'autorisation de l'archevêque de Munich, le cardinal von Faulhaber (le camp se trouvait sur son territoire) et celle de l'évêque de Münster, Clemens-August von Galen, qui était l'évêque de l'ordinand. Karl Leisner, mort en août 1945, quelques mois après la libération du camp, a été béatifié par Jean-Paul II en 1999

plus active. Une loi de Vichy, du 16 février 1943, instituait un « Service du Travail Obligatoire » en Allemagne, qui concernait les classes d'âge qui auraient dû accomplir leur service militaire, soit les hommes nés en 1920, 1921 et 1922. Les évêques français (le cardinal Suhard, à Paris, Gerlier, à Lyon) se préoccupèrent de l'encadrement spirituel de ces jeunes travailleurs – mais les autorités allemandes répliquèrent que s'agissant de travailleurs « libres » et non de prisonniers, ils auraient toute liberté de pratiquer leur religion dans les paroisses allemandes ... et l'idée d'une aumônerie spécifique au STO fut refusée. En réalité, et de nombreux écrits des théoriciens nazis de l'époque le montrent, il ne s'agissait pas seulement pour les nazis de trouver une main d'œuvre de substitution pour remplacer les jeunes allemands mobilisés sur le front de l'Est, mais bien, par la réquisition de la jeunesse des pays occupés, forger une « Europe nouvelle » unifiée sous l'hégémonie allemande, en réorientant le « potentiel humain » des pays occupés selon les principes nouveaux du National-Socialisme. Les évêques français en furent certainement conscients, et cela changea la perception du STO et les réactions à son endroit.

Dans un premier temps, la « résistance spirituelle » dont l'organe clandestin était « Témoignage Chrétien » poussa plutôt les jeunes catholiques requis à être réfractaires, à entrer dans la clandestinité et à rejoindre les maquis qui se constituaient. Mais à partir de l'automne 1943 les évêques, en sous-main, encouragèrent la constitution d'une véritable « aumônerie clandestine » du STO. Une décision de la Wehrmacht d'avril 1943 permettait à des prisonniers de guerre de se transformer en *zivils* en devenant travailleurs volontaires. Un peu plus de 200 prêtres prisonniers utilisèrent cette possibilité pour exercer – clandestinement – leur ministère auprès des jeunes travailleurs. D'autres cachèrent leur identité de prêtre et partirent de France comme « travailleurs volontaires ».² Enfin les évêques sollicitèrent les séminaristes, les novices des ordres religieux et les jeunes militants chrétiens – les membres de la JOC, de la JEC, et du scoutisme, leur demandant d'accepter de partir au STO pour exercer un véritable apostolat auprès de leurs camarades. Les autorités allemandes, au départ, fermèrent les yeux sur cet apostolat, qui mêlait organisation d'activités de loisirs, service d'entraide et exercices spirituels (ces derniers de manière clandestine). La situation variait d'ailleurs selon que l'on se trouvait dans des *Länder* catholiques (comme en Rhénanie), où le clergé allemand et parfois mêmes les catholiques présents au sein des autorités militaires facilitaient les choses, et les *Länder* protestants (comme la Thuringe) qui ne bénéficiaient pas de ces complicités internes. Au demeurant, des restrictions plus sévères apparurent très vite. Les messes pour les français (y compris de la part des curés allemands) furent interdites dès l'automne 1943 ; en décembre 1943 une note du chef de l'office de sécurité du Reich, Kaltenbrunner, dénonçait « l'activité antiallemande » des membres de l'Action Catholique et du scoutisme, représentant « par leur action auprès de leurs camarades ... un danger pour l'Etat et le peuple allemand ». A partir de janvier 1944 commencèrent les arrestations, les emprisonnements, les interrogatoires sous la torture et les condamnations, quelques-unes à mort, pour la plupart à la déportation dans les camps, équivalente à une mort différée. C'est cela que nous pouvons voir à travers les exemples particuliers de deux stéphanois, l'abbé Antoine Charmet et le jeune ingénieur Jean Chavet ; j'y rajoute un scout lyonnais compagnon de Jean Chavet, béatifié avec lui, Bernard Perrin.

² C'est le cas, par exemple, de l'abbé Pierre de Porcaro, de Saint-Germain en Laye, mort à Dachau le 11 mars 1945, qui figure dans le groupe des béatifiés.

L'ABBÉ ANTOINE CHARMET (1906-1945)

Antoine Charmet est né le 26 décembre 1906 à Saint-Martin la Plaine, fils de Régis et de Jeanne-Marie Deplaudes ; il est baptisé le 30 décembre. Il commence l'école primaire au Mollard, à Rive-de-Gier, part en 6^{ème} à l'école cléricale de Fourvière, en 3^{ème} à l'école Saint-Thomas d'Aquin d'Oullins. Il fait sa philosophie au Grand Séminaire de Lyon, passe le Bac en 1926 et entre ensuite au Séminaire Universitaire ; il doit interrompre ses études pour le service militaire qu'il accomplit à Tunis, au 4^{ème} Zouave. De retour au séminaire il prépare une licence de Lettres à la Catho ; il est ordonné prêtre le 29 juin 1932, et devient tout aussitôt professeur en classes de 3^{ème} et de seconde au petit séminaire de Montbrison. Comme beaucoup de prêtres professeurs il assure aussi un service en paroisse, à Châtelneuf ; l'été il dirige la colonie de vacances des établissements Marrel, à Saint-Didier en Velay. Quelques témoignages disent le souci qu'avait Antoine Charmet de son métier de professeur, son attention pour les élèves, son souci de leur progrès humain et spirituel. « *L'univers n'est pas uniquement un spectacle à regarder, c'est une œuvre à faire, une création à poursuivre, un Dieu captif à délivrer*, écrit-il dans des notes personnelles. *La création est achevée du côté de Dieu ; elle ne l'est point du nôtre ; et il ne nous est pas demandé moins que de devenir les collaborateurs de Dieu dans l'œuvre de son pur amour* ».

L'abbé Charmet est mobilisé le 4 septembre 1939 comme sergent au 238^{ème} régiment d'infanterie. Peu avant de partir il avait écrit dans une sorte de testament spirituel : « *Je m'abandonne à la volonté de Dieu, en lui demandant d'y demeurer toujours fidèle en prêtre* ». En mai 1940, devenu sergent -chef, il bénéficie d'une brève permission dans sa famille, et repart pour l'Alsace ; il est fait prisonnier, près de Thann, le 21 juin 1940. On peut suivre les péripéties de sa captivité grâce à la notice nécrologique parue en 1945 dans le Bulletin du petit séminaire de Montbrison.³ Dès les premiers mois de 1941 l'abbé est affecté au Stalag VI G à Hardthöhe, dans la banlieue de Cologne ; il devient infirmier – aumônier du *kommando* 221, ou 600 prisonniers travaillent dans une usine de métallurgie. A côté des soins infirmiers l'abbé y déploie son activité spirituelle, la célébration de la messe dominicale dans les conditions que l'on imagine et une présence discrète auprès des 600 prisonniers, travailleurs forcés. Il y noue une amitié profonde avec un jeune dessinateur de Rouen, scout, Marcel Genièvre, qui devient son servant de messe attitré et le décorateur de la crèche de Noël 1941. Marcel est grièvement blessé lors du bombardement du 31 mai 1942, et meurt dans les bras de l'abbé Charmet, qui a laissé tout un témoignage, très émouvant, sur Marcel Genièvre. Le bombardement anglais ayant détruit les baraquements du stalag, Antoine Charmet est déplacé auprès d'un autre *kommando*, le 230. Ce dernier était installé à Cologne même ; l'abbé pouvait y célébrer la messe dans une chapelle voisine, grâce à la bienveillance du clergé de la paroisse Saint-Joseph. En effet, l'abbé se trouve en Rhénanie, c'est-à-dire dans un *Lander* catholique ; le clergé allemand fournit secrètement une aide aux prêtres français, et même les autorités militaires ferment plus ou moins les yeux. Antoine Charmet peut ainsi poursuivre son activité d'aumônerie ; avec les prêtres « aumôniers » des autres *Kommandos*, il s'efforce d'y constituer des équipes d'Action Catholique. Un nouveau bombardement anglais, en juillet 1943, détruit tout l'immeuble où était installé le *Kommando* ; les prisonniers sont transférés dans une banlieue épargnée par les bombardements ; l'abbé bénéficie à nouveau de la bienveillance du clergé allemand, qui lui

³ Elle avait été établie à partir des lettres de l'abbé reçues par le petit séminaire, dont des extraits étaient régulièrement publiés dans la revue. C'est le P. Etienne Gamier, qui sera plus tard le postulateur diocésain de la cause de béatification d'Antoine Charmet, qui rédigea la notice.

permet de célébrer la messe dans l'église paroissiale. Cette situation se prolonge jusqu'en avril 1944, date d'un nouveau transfert dans des baraquements exigus, où toute activité spirituelle devient presque impossible. Tout au plus lui permet-on, pendant un temps, la célébration de la messe dans une « cave » (un abri pour les alertes). Les choses changent brutalement au début de l'été. Jusqu'alors le décret de décembre 1943 qualifiant de « délit » les activités « d'action catholique » menées auprès des travailleurs français n'avait pas été vraiment appliqué en Rhénanie ; les événements de l'année 1944 (les débarquements alliés en Normandie et en Provence) vont faire appliquer ces mesures dans toute leur rigueur. Six prêtres exerçant une activité semblable à celle de l'abbé sont arrêtés le 13 juillet ; Antoine Charmet est arrêté à son tour le 8 août 1944 par la *Staatspolizei* de Cologne et transféré à la prison de Brauweiler, non loin de Cologne. L'abbé et les autres prêtres arrêtés en juillet (parmi eux plusieurs franciscains, dont le P. Eloi Leclerc) sont alors interrogés par la Gestapo qui veut leur faire avouer que leurs activités spirituelles camouflent une organisation clandestine de résistance ; après avoir été torturés pour extorquer des aveux, tous sont envoyés sans autre forme de procès dans les camps de la mort.

L'abbé Charmet arrive à Buchenwald le 17 septembre 1944, où il retrouve prêtres, séminaristes, jocistes et scouts, tous accusés de nuire au régime nazi. Un Père Blanc, le P. Leloir, déjà prisonnier, réussit à leur faire passer, en cachette, la communion ... En novembre il est envoyé avec d'autres prisonniers de guerre et six franciscains dans l'usine d'aviation de Langensalza, où ils doivent travailler à la chaîne douze heures d'affilée par jour. Progressivement Antoine Charmet tombe malade, souffre de phlébite à chaque jambe, ne peut bientôt plus marcher ni même se tenir debout. Il est envoyé en janvier 1945 à l'infirmerie du camp, le *Revier*, dans des conditions déplorables d'hygiène et de simple confort - des couchettes de bois nu dans un block surpeuplé. Au moins peut-il être visité par quelques-uns de ses compagnons - un jeune étudiant du Nord, Amaury Treca, en est l'infirmier ; il a laissé ce témoignage : *[Antoine Charmet] m'apprit qu'il était prêtre, et j'eux ainsi le réconfort de pouvoir me confesser à lui pour la première fois depuis longtemps [...] Il recevait des hosties consacrées par l'intermédiaire d'un frère franciscain [le P. Patrick Robert] et pouvait se communier chaque jour et me donner à moi-même la Sainte Communion, ce qui, dans notre existence de parias, était une sérieuse consolation. Il gardait toujours un moral très élevé et s'efforçait de nous guider vers une spiritualité en nous faisant oublier les contingences matérielles auxquelles nous étions soumis. Il me parlait des siens, il me disait son espoir de revoir le pays ... »*. Son état physique s'étant aggravé, l'abbé est transporté début mars dans un autre block, dit « des invalides », où il souffre d'un isolement plus grand. Ces amis tentent de lui faire obtenir des conditions meilleures, mais sa qualité de prêtre fait refuser aux chefs du block - des communistes allemands et des détenus de droit commun - tout adoucissement ; tout au plus peut-on lui faire parvenir un peu de linge, un bréviaire, la sainte communion. Complètement déshydraté par une forte dysenterie, il est transféré à nouveau à l'infirmerie du camp, le 30 mars 1945 - c'était le Vendredi-Saint. Ses camarades perdent alors le contact avec lui. L'abbé Charmet meurt d'épuisement, sans doute le jour de Pâques ; ses compagnons apprennent sa mort le lendemain, 3 avril. Cinq jours plus tard le camp de Buchenwald était libéré.

« Un autre Christ, peut-on lire dans le témoignage d'un de ses camarades de déportation. Oui, c'est bien cela qu'il fut à mes yeux et aux yeux de tant de ceux d'entre nous qui l'ont connu : le vivant témoin du Christ. »

JEAN CHAVET (1922-1945)

Jean Chavet est né à Saint-Etienne, 5 rue Michel Rondet, le 10 août 1922, aîné des enfants de Louis Chavet et Georgette Sanaose, avant une sœur et deux frères. Il est baptisé le 13 à la Grand'église, leur paroisse. La famille est profondément catholique : la sœur aînée de Louis Chavet, Mère François de Sales, est la supérieure générale des sœurs de la Sainte-Famille de Besançon. Après l'école primaire dans un cours privé, Jean entre au Lycée public de Saint-Etienne, où une aumônerie est assurée ; il est confirmé à Sainte-Marie le 26 mai 1933. Elève extrêmement doué, il s'oriente, après son baccalauréat en 1939, vers l'Ecole de Chimie Industrielle, liée à la faculté des Sciences de l'Université de Lyon ; il loge à la Maison des Etudiants catholiques, tenue par les P. Jésuites, ce qui lui permet de poursuivre parallèlement son engagement chrétien auprès de la J.E.C, Jeunesse Etudiante Chrétienne. Il obtient en 1942 le diplôme d'Ingénieur-Chimiste, premier de sa promotion, avec une moyenne de 18 sur 20, en même temps que la Licence ès Sciences ; ses professeurs l'engagent à poursuivre un doctorat sur l'année universitaire 1942-1943.

Il est appelé à ce moment pour le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) – il est possible qu'à l'instigation de son père, il soit parti comme travailleur volontaire, pour bénéficier du choix de son emploi. Au début de l'été 1943, il part pour la Saxe, à Schköpau ür Mersburg, où l'usine Buna-Werke tente de fabriquer du caoutchouc synthétique. (Le blocus mené par les alliés rendait impossible l'approvisionnement de l'Allemagne en matières premières : l'usine Buna de Schköpau fut la première et principale usine qui cherchait à fabriquer du caoutchouc, et même du pétrole synthétique. Une autre usine Buna fut installée dans le périmètre du camp d'Auschwitz ; 10.000 ouvriers forcés, juifs essentiellement, y trouvèrent la mort.) On comprend l'intérêt que représentait l'arrivée d'un jeune et brillant ingénieur chimiste ; Jean est aussitôt employé comme chercheur, d'autant qu'il parle parfaitement l'allemand. Il retrouve dans l'usine d'anciens camarades de l'Ecole de Chimie, comme Jocky Frossard, ou d'autres étudiants lyonnais, comme Louis Rérolle et Bernard Perrin ; tous sont passés par la JEC ou le scoutisme ; ils parviennent à se regrouper dans le même baraquement – n°22 – que l'on appellera la chambre des chimistes. Il sont rapidement en contact avec l'abbé Pascal Vergès, un prêtre du diocèse de Tarbes qui d'aumônier des prisonniers de guerre est devenu « travailleur volontaire » pour pouvoir assurer – clandestinement – un soutien spirituel au 1200 jeunes du S.T.O. qui travaillent à l'usine Buna. Le petit groupe de la chambre 22 devient le moteur de toute une activité de loisirs et d'entraide, mais aussi une véritable activité spirituelle. Des accords entre Hitler et Laval venaient de permettre la création d'une « Amicale des Travailleurs Français » dont Jocky Frossard était le président et Jean Chavet le vice-président. Bien que la célébration de messes soit rigoureusement interdite par les autorités allemandes, ils arrivent parfois à faire célébrer par l'abbé Vergès des « messes clandestines » dans la chambre 22. En janvier 1944 Jean Chavet obtient même une permission de quelques semaines ... il lui aurait été facile de ne pas revenir et de rester en France dans la clandestinité, mais il revient à l'usine pour ne pas abandonner ses camarades.

Les choses tournent, comme on l'a vu, avec la succession des événements de 1944 : le débarquement de Normandie le 6 juin, l'attentat contre Hitler en juillet, le débarquement en Provence et la libération de Paris en août. La police du Reich informe alors les organismes de

l'*Arbeitsfront* de surveiller encore plus étroitement les camps de travailleurs français « infiltrés par des prêtres catholiques, des jocistes et des scouts ...anti-allemands et espions ». L'abbé Pascal Vergès est arrêté par les S.S. le 20 septembre, Jocky Frossard le 29, Jean Chavet qui a remplacé Jocky le 2 novembre. Les « chimistes » sont incarcérés à la prison de Halle, où ils sont interrogés sous la torture.

En février 1945 Jean contracte la fièvre typhoïde dans la prison, ce qui n'empêche pas qu'il soit envoyé avec les autres au camp de Mauthausen, où les déportés se retrouvent dans le même « block ». En avril il est envoyé à l'infirmerie du camp ; l'infirmier allemand du block, un déporté de droit commun, décide le 23 avril de le sortir de l'infirmerie pour le déposer là où les malades qui ne paraissaient plus pouvoir être soignés devaient attendre la mort, sans vêtements et sans nourriture, à la porte des fours crématoires. Un de ses camarades du block, Georges Desclaux, parvient à le retrouver. Il a rapporté un dernier dialogue : parlant du pèlerinage à Lourdes que les jeunes de la chambre 22 s'étaient promis de faire ensemble s'ils sortaient de l'enfer des camps, Jean avait ajouté : « *Si je ne puis aller à Lourdes sur terre, j'irai à Lourdes dans le ciel ... Je me suis trop fatigué à la Buna pour le bien de mes camarades. Je vais aller me reposer* ». Jean Chavet est jeté le lendemain, 24 avril 1945, dans le four crématoire du camp – peut-être encore vivant.

BERNARD PERRIN (1921-1945)

Bernard Perrin est né le 21 février 1921 à Lyon. La famille appartient à la bourgeoisie catholique ; son père, Gabriel, avocat depuis plusieurs générations, sera un proche du cardinal Gerlier, qui avait été lui-même avocat. Cinq des six sœurs de Gabriel Perrin sont religieuses, dont deux bénédictines à La Rochette ; une grande tante, Adélaïde Perrin, a fondé à Ainay un hospice pour les malades incurables qui porte encore aujourd'hui son nom. Reine Sainte-Marie Perrin, la fille de l'architecte de Fourvière, est une cousine germaine : elle a épousé l'ambassadeur et poète Paul Claudel, qui loge toujours chez les Perrin lorsqu'il vient à Lyon.

Bernard n'est pas pour autant un « enfant sage » : il ne tient pas en place ; sa sœur raconte avec humour dans un courrier que le jour de sa première communion (à cinq ans !) il était à quatre pattes sous les bancs pour taquiner ceux qui étaient devant lui, et qu'en visite chez les tantes religieuses il grimpait aux grilles du parloir ... Sa scolarité s'est déroulée essentiellement chez les jésuites de l'Externat Saint-Joseph, mais c'est Bernard lui-même qui demande à redoubler sa Rétho (la classe de 1^{ère}) comme pensionnaire aux Chartreux en 1937-1938, pour être plus « tenu » dans son travail – on voit que ce n'est pas un phénomène récent. Puis il retourne chez les jésuites de la rue Sainte-Hélène pour y passer son bac - avec comme professeur de philo le P. Varillon. En octobre 1939 il envisage de préparer Saint-Cyr, mais l'armistice fait s'effondrer ce rêve. Bernard qui a eu de bons résultats en math s'oriente alors vers l'école de chimie industrielle de la Catho (la future ICPI). Le jeune homme, qui s'est épanoui dans le scoutisme, y intègre le « clan » Routier de la Catho, fondé avec l'appui de Mgr Villot, alors recteur et futur archevêque de Lyon puis cardinal secrétaire d'Etat du pape Paul VI.

En août 1942 Bernard adhère sans réserve au grand projet lancé par l'aumônier national de la Route, le P. Forestier : faire un immense pèlerinage de la jeunesse de France au Puy-en-Velay, pour demander à la Vierge Marie le retour des prisonniers. Dans les conditions que l'on devine, à travers la France occupée, 10.000 jeunes dont 8000 scouts convergeront vers le Puy pour la fête du 15 août. Bernard et ses amis décident de partir de Lourdes, début août, et de faire toute la route à pied. Bernard a raconté avec enthousiasme ce pèlerinage dans un article du journal de la Catho, en octobre 1942 : « *Ce soir, dans les grands bois, c'est la veillée de toute une armée. Nous prendrons le rocher Corneille,⁴ citadelle de prière. Nous forcerons le cœur de Notre-Dame ... Dans la nuit claire les feux allumés sur les collines montent autour de Notre-Dame de France : nous ne sommes plus qu'une seule oraison* ». Bernard revient de ce pèlerinage avec une certitude : il ne sera ni soldat ni chimiste, il sera prêtre ... Mais pour l'heure il n'est pas question d'entrer au séminaire : il lui faut partir aux « Chantiers de Jeunesse », où il retrouve des amis, Olivier de Parscau,⁵ avec qui il préparait Saint-Cyr et Guy Barbier de Courteix, qui survivra à la déportation et deviendra prêtre du Prado. En suite de la loi de février 1943 instituant le Service du Travail Obligatoire, Bernard et Guy Barbier de Courteix partent en Allemagne au printemps 1943 – prenant la place, semble-t-il, de deux pères de famille réquisitionnés.

Etudiant en Chimie, Bernard est affecté lui aussi, à l'usine de Schköpau. Bernard rejoint Jean Chavet et Jocky Frossard pour l'animation de l'« amicale des travailleurs français » qui fournit loisirs, entraide et soutien spirituel aux 1200 jeunes du STO qui travaillent à l'usine Buna. Bernard se dépense sans compter, faisant venir de France des colis de vêtements pour ceux qui en manquent, organisant des séances récréatives, sans oublier la partie spirituelle : grâce à l'abbé Pascal Vergès le « block 22 », la « chambre des chimistes » devient le lieu de la célébration de messes, rigoureusement interdites par les autorités allemandes.⁶

Après les arrestations de l'abbé Vergès, de Jocky Frossard et de Jean Chavet, Bernard Perrin devient le responsable de l'amicale ; il n'est arrêté que le 18 décembre : la Gestapo, qui le recherchait, a arrêté par deux fois deux autres français du nom de Perrin, croyant lui mettre la main dessus. Bernard est interrogé à son tour à la prison de Halle ; en janvier il est envoyé au camp de concentration de Mauthausen. Motif de son incarcération : « *dangereux par toute son activité religieuse et d'entraide* ». Bernard y retrouve Jocky Frossard et Jean Chavet ; des dix déportés de la baraque des chimistes, seuls trois reviendront en France.⁷ Ces derniers mois se passent dans des conditions épouvantables : typhus et dysenterie font des ravages parmi les prisonniers, et « l'infirmerie » n'est que l'antichambre du four crématoire. Bernard meurt d'épuisement le 29 avril 1945, sept jours avant la libération du camp. Il avait demandé à un camarade : « *mets-moi au soleil ... tourne-mois vers la France* ».

Lorsque la nouvelle de sa mort sera parvenue avec certitude à Lyon, le cardinal Gerlier ira en personne visiter la famille. « *J'aurais tant voulu assister à sa première messe...* », lui dit avec tristesse la mère de Bernard. « *Madame, répond le cardinal, il l'aura dite au ciel* ».

⁴ C'est le rocher sur lequel s'élève la statue de Notre-Dame de France

⁵ Il poursuivra sa carrière d'officier à la Libération et sera tué en Indochine.

⁶ L'abbé Vergès (1910-1944) mort au camp de Zöschen, fait aussi partie du groupe des martyrs

⁷ Guy Barbier de Courteix (déporté à Dachau), Louis Rérolle et Jocky Frossard

LA CAUSE DE BÉATIFICATION

Ni l'Eglise ni l'histoire ne se sont intéressés tout de suite au témoignage de ces jeunes chrétiens au sein du STO. C'est la « Résistance » qui a d'abord occupé tout le champ des consciences, et même la « Résistance spirituelle » n'a pas été, au départ, beaucoup mise en valeur, en dehors de la publication clandestine de « Témoignage Chrétien ». Du côté des déportés, la tragédie du peuple juif a occupé aussi toute la place ; il faut attendre le pontificat de Jean-Paul, qui connaissait personnellement ce qu'il en avait été, pour que l'on commence à parler du témoignage héroïque des prêtres et des religieux déportés.⁸ Le cas des jeunes du STO a été longtemps, de son côté, tenu à distance. L'instauration du STO était une loi de Vichy, et sur lui pesait l'ombre de la collaboration.

C'est l'archiviste de l'Eglise de France, Mgr Charles Molette (1918-2013) qui a mis en lumière leur témoignage. Charles Molette avait connu, dans ses années de séminaire, l'un d'eux, un séminariste du diocèse de Bourges, Jean Tinturier, mort à Mauthausen en avril 1945, dans les mêmes conditions que Jean Chavet ou Bernard Perrin. C'est pour présenter l'histoire de Jean Tinturier à ses camarades de promotion, à l'occasion d'un anniversaire d'ordination (40 ans, en 1983) que Charles Molette se plonge dans les archives de la période. En 1987, un de ces jeunes témoins, le jociste Marcel Callo, était béatifié, indépendamment de ses compagnons d'apostolat. Charles Molette décide alors de commencer un travail portant sur tout le groupe des « martyrs du STO », pendant qu'il est encore temps de recueillir des témoignages directs auprès des survivants. Il présente ce travail en 1988 à la conférence des évêques de France, que présidait alors le cardinal Decourtray, et la cause est officiellement ouverte le 14 septembre 1988. Charles Molette ayant identifié un certain nombre de candidats à la béatification, il demande alors aux évêques de leurs diocèses respectifs d'ouvrir localement les dossiers de postulation et de faire recueillir tous les témoignages possibles (à Saint-Etienne, c'est le P. Etienne Garnier, alors secrétaire de Mgr Rousset, qui s'est chargé de constituer les dossiers). Le travail devait porter sur deux points : établir, d'une part, que c'est bien en haine de la foi que ces jeunes avaient été mis à mort (*odium fidei ex parte tyranni*) ; d'autre part qu'il y avait bien eu de leur part confession de leur foi pendant leur captivité et au moment de leur mort (*confessio fidei ex parte passorum*). C'est ainsi que s'est constituée la liste de 50 martyrs ; les délais de l'étude de leur cas, dans les diocèses, puis à Rome, ont fait que le dossier n'a fini par aboutir qu'au bout de trente ans, avec la béatification à Notre-Dame, le 13 décembre dernier

FÉCONDITÉ SPIRITUELLE

La liste de 50 martyrs établie par Mgr Molette n'est pas exhaustive. Il y a ceux dont le témoignage a été tout aussi héroïque mais qui faute de témoins survivants n'ont pas pu être retenus ; il y a ceux qui sont « *revenus de la grande épreuve* » et qui, revenant à une vie normale, ont repris une tâche dans la discrétion, bien que l'épreuve traversée les ait marqués de manière indélébile ; je pense, pour les prêtres, à des noms comme Guy Barbier de Courteix, du Prado, au franciscain Eloi Leclerc ; à Saint-Etienne, au P. Robert Ploton, revenu des camps de la mort. Il faut prendre aussi en compte ce que l'on peut appeler la « fécondité spirituelle » de ces temps

⁸ Maximilien Kolbe avait quand même été béatifié par Paul VI en 1971 ; il sera canonisé par Jean-Paul II en 1982

de brutalités, de violences, d'indicible barbarie. Certains ont été broyés, hélas. Mais d'autres, au milieu de ces souffrances physiques et morales, indescriptibles et inaccessibles à ceux qui n'en ont pas fait l'expérience – d'autres donc y ont trouvé, justement grâce au témoignage de nos martyrs et de leurs compagnons un vrai chemin de progrès spirituel. Je voudrais citer comme exemple un courrier qui m'a été communiqué récemment – c'est une lettre écrite en juin 1945 par un étudiant en lettres classiques, adressée à un de ses camarades de khâgne, dans laquelle il témoigne de tout ce que, paradoxalement, ce temps d'épreuve lui a apporté ; seule la foi lui a permis de le traverser, mais cette foi en est sortie d'autant plus renforcée :

« Dès mon passage outre-Rhin, dans le convoi pénitentiaire, j'observais le premier clocher et priai Dieu de m'assister dans cette épreuve qui se révélait de plus en plus pénible. Je dois dire que cette aide, le ciel ne me l'a point ménagée. Retrouverai-je jamais, en lisant les Psaumes et les invocations pieuses de notre Office des complies (celui que les religieux chantent à la fin du jour), un sens aussi profond, autant de ferveur dans les invocations, que lorsque, couché sur mon grabat d'ouvrier, j'invoquais le Seigneur du fond de mon cœur déchiré. C'est là que j'ai mesuré l'abîme d'amour de Dieu pour les hommes - qui leur permet de l'appeler Notre Père- que j'ai compris le vrai sens du message du Christ : je suis la Résurrection et la Vie. Que me serait-il resté, pauvre hère, à la merci d'une bombe anglaise ou d'un camp d'extermination allemand, si je n'avais vaguement pressenti que tout me restait, que Tout, même, m'était donné.

J'avais pour ami un jeune futur jésuite. Pas très bien doué intellectuellement, si je compare aux « bêtes à concours », mais si plein de cette Charité qui plaît au Seigneur, de cette Charité dont notre ancienne amitié, vieux camarade, est une expression partielle. Comme j'en étais privé j'ai appris à bien aimer la messe et toutes ses prières tirées de livres sanctifiés ; j'ai communiqué et j'ai pris l'habitude de le faire souvent. J'en arrive à me demander, si, au point de vue spirituel, l'Allemagne n'est pas pour moi une victoire, que j'ai gagnée, alors que je me croyais accablé sur le chemin de la défaite. »⁹

« J'ai appris à bien aimer la messe », dit notre témoin. C'est là un point sur lequel nous avons un grand nombre de témoignages concordants. Dans les Stalags, au S.T.O et plus encore dans les camps de déportés, lorsqu'elle pouvait, par miracle, être célébrée en cachette, les circonstances avaient changé complètement la perception de la messe telle que les prêtres et les fidèles la connaissaient. Il était naturellement impossible de s'en tenir aux strictes rubriques du missel ; mais il ne s'agissait pas seulement d'éléments matériels ; le contexte dans lequel ces messes étaient vécues ne permettaient plus de les célébrer de la même manière. Il y a dans le dossier de l'abbé Charmet ce témoignage d'un de ses compagnons de captivité au Kommando 211, à Cologne :

« Il semblait timide et ne pas nous en mettre plein la vue. Il était très simple et nous dit qu'il était venu envoyé par l'Eglise ... Avec les chrétiens déclarés il organisa la messe dominicale dans un coin du Kommando un peu à l'écart pour ne pas déranger les autres camarades [...] Le P. Charmet disait les 3/4 des prières de la messe en français, pour que les camarades comprennent mieux, et il expliquait le sacrifice. Sans cela il n'y avait pas d'intérêt. »¹⁰

⁹ Lettre de René Violette, juin 1945. Lui se trouvait, comme S.T.O., à la frontière autrichienne.

¹⁰ Lettre de Paul Bariteau, de Cholet. 25 janvier 1989

Bien sûr qu'aux origines de la réforme liturgique du concile Vatican II il y a tout le travail du « mouvement liturgique » de l'immédiat avant-guerre et de l'après-guerre ; mais je ne suis pas loin de penser qu'une certaine perception nouvelle de ce que demandait la célébration de la messe est née dans les stalags et dans les baraques du S.T.O. Il ne s'agit d'ailleurs pas que des prières en français ou d'un aspect plus pédagogique des célébrations. Il me semble que, pour ceux qui les ont traversés, ces moments renouvelaient la compréhension la plus profonde du mystère eucharistique, c'est-à-dire, face à l'excès du mal, la valeur infinie de l'offrande d'amour du Christ prolongée dans son corps qui est l'Eglise. C'est le témoignage magnifique et bouleversant non d'un S.T.O. mais d'un prêtre déporté, l'abbé Robert Ploton,¹¹ évoquant sobrement, dans le récit de sa captivité à Buchenwald et à Dora, ces messes clandestines célébrées avec des hosties « à peine plus grosses que des confettis » et un simili vin fabriqué avec les raisins secs des colis de la Croix-Rouge : « *Ainsi se magnifiait, écrit l'abbé, l'épreuve avilissante, et s'exaltait, malgré les bourreaux, notre fierté d'hommes sanctifiés par l'amour* ». ¹² Tout est dit : nos martyrs du S.T.O. sont bien de ces hommes qui, malgré les bourreaux, ont traversé « l'épreuve avilissante » en la sanctifiant par l'amour.

L'abbé B. Martin

¹¹ Robert Ploton (1901-1975), alors curé de la Nativité à Saint-Etienne, fut arrêté en février 1943 pour faits de Résistance ; interné à Montluc, puis à Buchenwald et enfin à Dora, dans les usines souterraines où se fabriquaient les V1 et les V2

¹² Cité dans mon petit livre sur l'histoire du diocèse, « *Chrétiens dans la Loire* », Osmose 2021, p.295